

Bornes universitaires de l'UPEC – Rentrée 2023

Pour l'année universitaire 2023-2024, les bornes s'étendent du 1^{er} septembre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1 avec stages et jury inclus.

1^{er} septembre
2023

30 septembre 2024

Pour toutes les années de licence, les bornes sont fixées au 30 septembre.

31 octobre
2024

Dérogation pour les années de fin de cursus des DEUST, BUT et LP, Ingé et M pour permettre aux étudiants de réaliser leur stage de fin de diplôme jusqu'à cette borne sous réserve que la soutenance et la délibération du jury se fassent avant le 31 octobre. Si fin de stage après les bornes, l'étudiant devra se réinscrire pour poursuivre le stage.

Bornes universitaires 2023-2024 à voter en CFVU du 17 mars 2023